



REUNION FAMILLE

EHPAD LES HIRONDELLES

Mme HERIAUT prend la parole pour se présenter ainsi que les membres présents ce jour pour ce temps d'échange, ils sont composés de Monsieur LE DR DE LA GARANDERIE médecin coordonnateur, MME LARUE Alexandra directrice adjointe, MME VIDINHA Fabienne IDEC de l'établissement jusqu'au mois de janvier qui est remplacée par MME FERNANDES Laetitia absence ce jour pour formation , MME GRAVILLON Vanessa animatrice et de MME ERARD en charge des affaires générales, référente administrative du site et secrétaire de séance du jour.

Ce temps d'échange est essentiel, car il permet d'informer en toute transparence sur l'organisation des établissements, les projets en cours et les perspectives à venir.

L'objectif de cette rencontre est de :

- Présenter les grands projets et travaux prévus dans les établissements.
- Exposer l'organisation de la direction commune et les missions des équipes.
- Donner un aperçu des actions qualité et des évaluations à venir.
- Créer un temps d'échanges afin de recueillir les questions, remarques et suggestions.

1. Présentation et installation de la Direction Commune Élargie

L'année en cours marque le **renforcement de la Direction Commune Élargie (DCE)**, regroupant les quatre établissements de **Coutouvre, Le Coteau (EHPAD et le FOYER résidence), Montagny et Perreux**.

Une **présentation de l'organigramme de la DCE** est présentée par MME HERIAUT.

Les axes de travail communs portent notamment sur :

- la mise en œuvre d'une **politique de ressources humaines partagée**, incluant la **qualité de vie au travail (QVT)**, afin d'harmoniser les organisations ;
- le déploiement d'une **stratégie commune d'accompagnement des résidents**, visant une prise en charge cohérente et qualitative au sein des établissements ;
- l'**optimisation de la politique achats**, avec le recours à des **fournisseurs communs** pour l'ensemble des établissements ;
- une **politique d'admissions coordonnée**, favorisant le **partage d'informations** entre les structures.

Les objectifs de cette organisation sont clairs :

- Mieux coordonner nos actions,
- Mutualiser certaines ressources,
- Développer des projets communs, au service de la qualité de vie des résidents et de l'amélioration des conditions de travail des équipes.

Mme HERIAUT explique aussi assurer **par intérim jusqu'au mois de juin à minima**, la direction des EHPAD de **Neulise et de Saint-Just-la-Pendue**, à la suite du départ de leur directeur, afin de garantir la continuité de la gouvernance.

Par ailleurs, elle a été nommée **pilote du GTMS (Groupe de Travail Médico-Social) des établissements du Nord Loire**.

Cette instance permet de **renforcer la coordination entre établissements, de partager les pratiques professionnelles et de construire des actions communes** au service de la qualité de l'accompagnement sur notre territoire.

2. Organisation et coordination de la direction – Actualités de la gouvernance

La direction commune a pour vocation de garantir :

- Une **coordination optimale des pratiques professionnelles**,
- Une **organisation harmonisée** entre les établissements,
- Un **suivi attentif de la qualité des services** rendus aux résidents.

L'année à venir sera également marquée par un temps fort important : les **évaluations ESMS prévues en septembre 2026**.

Cet enjeu mobilisera l'ensemble des équipes autour de la **qualité de l'accompagnement, du respect des droits des résidents** et de l'amélioration continue de nos pratiques.

3. Projets inter-établissements (DCE)

a) Installation de rails de transfert

Un **projet d'installation de rails de transfert** est prévu sur les **deux étages de l'EHPAD de Coutouvre**, grâce à un **plan d'aide à l'investissement soutenu par l'ARS**.

Ces équipements permettront :

- D'**améliorer le confort et la sécurité des résidents**,
- De **préserver leur dignité** lors des transferts,
- De **renforcer la sécurité et l'ergonomie du travail** pour les professionnels.

Il s'agit d'un projet très concret, au service à la fois des résidents et des équipes.

b) Travaux du PASA – 1er étage

Le **1er étage du PASA** accueillera les **bureaux de la DCE**, comprenant **quatre bureaux et une grande salle de réunion** et de formation.

Notamment pour les formations inter DCE, rencontre du personnel et même politique de prise en charge des usagers.

Cet espace sera dédié à la **coordination des établissements**, aux échanges et aux **formations inter-DCE**, prévues l'année prochaine.

La livraison de ces locaux est programmée pour **fin juin 2026**.

c) Projet de blanchisserie commune aux établissements

Une **blanchisserie mutualisée** sera implantée dans les locaux de l'EHPAD du Coteau pour l'ensemble des quatre établissements. Implantation au niveau de l'ancien garage.

Sa mise en service est prévue au **1er janvier 2027**.

Ce projet s'inscrit dans une logique de **coopération, d'optimisation des ressources et de pérennisation des organisations**, tout en garantissant la continuité et la qualité du service rendu aux résidents.

4. Évaluations des établissements – échéance septembre 2026

Les **évaluations ESMS**, prévues en septembre 2026, constituent une **évaluation externe de la qualité des établissements**.

Elles porteront notamment sur :

- Les **pratiques professionnelles** de l'ensemble des équipes,
- Le **respect des droits et de la dignité des résidents**,
- La **sécurité et le bien-être au quotidien**,
- La **conformité aux normes et recommandations** des autorités de tutelle.

Ces évaluations sont aussi une **opportunité de valoriser le travail réalisé au quotidien** par les équipes et de mettre en lumière les bonnes pratiques.

Pour les familles, cela signifie que nous sommes engagés dans une **démarche continue d'amélioration**, afin que vos proches bénéficient d'un accompagnement **sûr, respectueux et adapté à leurs besoins**.

Des résidents seront auditionnés, ainsi que des membres du personnel, la direction et les représentants du CVS, sur une durée de deux jours.

À l'issue de ces auditions, un rapport sera rendu, assorti d'une cotation. Certains critères seront impératifs : en cas de non-atteinte, un plan d'actions devra être élaboré et transmis aux autorités de tutelle.

5. Bilan des animations et projets à venir pour 2026 + Intervention de l'animatrice

Au cours de l'année 2025, les résidents ont bénéficié de nombreuses animations et sorties visant à favoriser le **lien social, le bien-être, le maintien des capacités et l'ouverture sur l'extérieur**, dans une dynamique intergénérationnelle et territoriale.

a) Sorties et partenariats inter-EHPAD

Plusieurs rencontres ont été organisées avec les EHPAD du Roannais, notamment :

- Séances de belote et de jeux à l'EHPAD de Montagny
- Sorties inter-établissements
- Moments conviviaux au bar du village

Ces actions ont permis de renforcer les échanges entre établissements et de rompre l'isolement.

b) Activités quotidiennes et hebdomadaires

Les résidents ont participé régulièrement à :

- Ateliers gourmands (crêpes, gaufres, bugnes)
- Activités autour du quotidien (pliage du linge, épluchage de fruits et légumes en lien avec la psychomotricienne)
- Manucure et coiffure
- Jardinage

- Pâtisserie
- Peinture et ateliers créatifs
- Ateliers mémoire
- Accompagnements personnalisés (Snoezelen, petits salons, chambres, sorties individuelles)

Des temps festifs ont également ponctué l'année :

- Célébrations d'anniversaires avec musiciens
- Messe mensuelle
- Pétanque intérieure et extérieure

c) Restauration et moments festifs

Des repas à thème ont été proposés tout au long de l'année :

- Repas italiens et grecs
- Repas thérapeutiques
- Après-midis glaces
- Beaujolais nouveau
- Repas de Noël
- Repas en terrasse durant la période estivale

Ces temps conviviaux participent à la stimulation sensorielle et au plaisir alimentaire.

d) Engagement de l'Association Loisirs

L'Association Loisirs, composée de **7 membres très investis**, a contribué activement à la vie de l'établissement :

- Loto tous les lundis
- Chant le mercredi

L'association participe également à la récolte de fonds permettant d'améliorer le budget alloué aux animations.

e) Actions intergénérationnelles

Plusieurs actions ont été menées en partenariat avec les écoles et lycées locaux :

- Spectacles de marionnettes
- Rencontres avec des lycéens
- Visite d'une ferme
- Chasse à l'œuf avec les enfants du personnel.

Ces rencontres favorisent les échanges, la transmission et la valorisation des résidents.

f) Actions ponctuelles

- Showroom de « l'Armoire Ambiante »
- Commissions de restauration
- Distribution de cadeaux par la mairie et l'Association Loisirs
- Médiation animale mensuelle (démarche en cours pour réactiver l'intervention)

- Journée « Coup de cœur » avec fanfare
- Participation au Téléthon
- Organisation du marché de Noël

Perspectives et projets 2026

Pour l'année 2026, plusieurs axes de développement sont prévus :

a) Renforcement des animations thérapeutiques et festives

- Mise en place de **repas thérapeutiques mensuels**
- Organisation d'**olympiades**, voire inter-DCE
- Séances de **gym douce**
- Organisation de **thés dansants**
- Poursuite des sorties et rencontres inter-EHPAD (restaurant, pique-niques, jeux)
- Maintien et développement des **repas en terrasse**
- Intervention de « l'Armoire ambulante » (vente de vêtements au sein de l'établissement)

b) Participation des résidents

- Création d'un **groupe d'échange pour le choix des menus**, en concertation avec le chef de cuisine
- Poursuite des commissions restauration

c) Association Loisirs – Perspectives 2026

- Maintien des activités hebdomadaires (Loto lundi, Chant mercredi)
- Relance des médiations animales
- Organisation de la **Journée Coup de cœur prévue le 9 mai 2026**

6. Questions diverses et temps d'échanges

Vous trouverez ci-dessous les thématiques évoquées par les familles présentes et des constats ou éléments de réponses.

Organisation des repas et déplacements

- Certains résidents ne prennent pas leur repas en salle à manger le soir :
 - Les personnes plus fatiguées remontent plus tôt en chambre.
 - Les résidents autonomes peuvent déjeuner dans le petit salon du rez-de-chaussée.
- Après le repas du soir (vers 18h30), les résidents autonomes sont libres d'aller et venir.

Organisation du personnel

- Il a été évoqué la présence ponctuelle de résidents seuls pendant les pauses du personnel.
Il est rappelé que les pauses sont organisées en décalé et que le **temps de pause est inclus dans le temps de travail** : les agents peuvent être sollicités en cas de besoin.
- Des familles signalent que certains résidents se seraient sentis « grondés » la nuit en raison de bruit.
Un **rappel sera fait aux équipes sur l'importance d'un accompagnement respectueux et bienveillant**, y compris la nuit.
- Les familles sont invitées à faire remonter tout propos ou comportement inadapté afin que des mesures correctives puissent être prises.

Ressources humaines

- L'établissement rencontre des **difficultés de recrutement**, toutes catégories professionnelles confondues, situation accentuée en milieu rural.
- L'absentéisme peut impacter l'organisation et notamment modifier le calendrier des douches.
- La **psychologue est présente à 20 % depuis janvier**.

Hygiène et soins

- L'aide à la douche est organisée à **raison d'une fois par semaine**, sauf cas particulier ou situation exceptionnelle (ex. absentéisme).
- Un point de vigilance est signalé concernant des **serviettes et gants de toilette insuffisamment propres**.

Sorties et période estivale

- Les sorties estivales en fauteuil sont parfois insuffisantes ou annulées en raison :
 - des conditions météorologiques (chaleur, pluie),
 - du manque de personnel ou de bénévoles disponibles.
- Le véhicule permet le transport de **4 fauteuils maximum**.

Système d'appel malade

- Le système actuel diffère de l'ancien dispositif porté au poignet, devenu incompatible.
- Les sonnettes doivent être remises aux résidents qui en expriment le souhait (l'accroche murale étant relativement haute).
- Il est précisé qu'il n'y a pas de dispositif d'appel dans les petits salons, uniquement dans les chambres.

Vie sociale et climat général

- La qualité de l'accueil, l'engagement du personnel, de l'animatrice et des bénévoles sont soulignés positivement.
- Les familles remercient également les équipes pour leur disponibilité, y compris le week-end.
- Des remerciements sont adressés aux familles ainsi que pour l'association de Coutouvre pour leur présence et leur implication auprès des résidents.
- La majorité des résidents se disent satisfaits de leur accompagnement.

Information médicale – Intervention du médecin

- Information sur la vaccination :
 - **Vaccin contre le pneumocoque (PREVENAR)** : une injection unique. Fortement conseillé pour prévenir d'éventuelles complications, bien qu'il n'y ait pas d'épidémie actuellement.
 - **Vaccin contre le zona** : recommandé, avec rappel, afin d'éviter des formes douloureuses.
- Ces vaccinations **ne sont pas obligatoires** ; l'information est transmise afin que chacun puisse prendre sa décision.

Médiation animale

Un souhait d'introduire un animal de compagnie au sein de l'établissement est exprimé.

Il est rappelé que :

- Dans certains établissements de la DCE, des dispositifs existent déjà, notamment la **présence d'un chat à Montagny**.
- La question de la **responsabilité et de la prise en charge quotidienne de l'animal** (soins, alimentation, suivi vétérinaire, gestion en cas d'absence) doit être clairement définie.

La mise en place d'un tel projet nécessite un **cadre précis**, incluant l'organisation pratique et la **prévention des risques** (griffures, allergies, hygiène, responsabilité).

Au regard de l'expérience des autres sites, la Direction et le Médecin coordonnateur n'ont pas, à ce stade, une position totalement convergente sur ce projet.

Tarification

- Les tarifs sont fixés par le Département.
- Le changement de tarif intervient en **mars/avril**.

Téléphonie et internet

- L'arrêt du réseau cuivre (ADSL) implique que les chambres ne seront pas équipées de la fibre. En conséquence, les box internet individuelles ne fonctionneront plus.

Il est donc recommandé d'opter pour un **téléphone équipé d'une carte SIM**.

L'établissement dispose toutefois de **bornes Wi-Fi** accessibles au sein de la structure.